

## Le voyageur et les migrations canadienne-françaises successives vers l'Ouest

Les liens de « parenté » Manitoba-Québec, malgré les distances géographiques et temporelles qui séparent les deux provinces, sont un élément vital de la réalité et de la culture francophones du Manitoba. Si ce ne fut des premiers Canadiens français venus dans l'Ouest dès le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, et de leurs familles Métis qui font du Manitoba leur patrie au 19<sup>e</sup> siècle, il n'y aurait pas, en ce début du 21<sup>e</sup> siècle, de francophonie vivante dans cette région du Canada.

« La présence française au Manitoba remonte au XVII<sup>e</sup> siècle et a été intimement liée à l'aventurisme économique européen en Amérique du Nord ». C'est ce qu'a indiqué le démographe Gilles Lortie dans une conférence intitulée « Francophonie et espace au Manitoba » donnée à la Société historique de Saint-Boniface en 1984. Le réseau commercial de la traite des fourrures, fondé par ces premiers aventuriers euro canadiens, fournit également le contexte dans lequel des milliers de Canadiens français du Bas-Canada (le Québec actuel) se rendent dans l'Ouest canadien, où ils laissent à leurs héritiers les empreintes de leur langue, de leur foi et de leur culture.

La première « vague » d'immigration québécoise vers l'Ouest canadien, et la plus importante dans le sens qu'elle mènera à la création du Manitoba comme province bilingue, est celle qui a lieu à l'époque du voyageur, soit du milieu du 18<sup>e</sup> siècle, suite à l'arrivée des La Vérendrye dans le Nord-Ouest, jusqu'à environ 1845, date des derniers voyages en canot suivant la route traditionnelle du commerce de fourrures montréalais. Durant cette époque, des milliers de fils de fermiers quittent leurs paroisses du Saint-Laurent pour s'engager dans le commerce des fourrures. Au terme de leurs contrats avec des sociétés de commerce, dont les plus importantes sont la Compagnie du Nord-Ouest (CNO), la Compagnie XY (CXY), la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) et la American Fur Company, la plupart de ces gens retournent chez eux.

Un certain nombre de ces engagés choisissent de demeurer dans les « pays d'en haut », avec leurs épouses autochtones ou métisses et leurs familles. Comme « hommes libres »,

ou encore comme « employé » de la CNO ou de la CBH, ils subsistent de la trappe, de la chasse aux bisons, du commerce des fourrures ou de l'agriculture. Ils sont guides et interprètes, ils assurent l'approvisionnement des postes de traite, le transport de marchandises ou de courrier. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, appuyés par les premiers efforts missionnaires de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, les descendants des voyageurs se regroupent pour former à la Rivière-Rouge les premières collectivités de langue française du Manitoba actuel.

Après 1760, la traite des fourrures canadienne, centrée à Montréal, dépend d'une main d'œuvre composée d'engagés canadiens-français originaires des paroisses du Saint-Laurent, principalement des districts de Montréal et de Trois-Rivières. Les paroisses de la rivière Saint-Maurice et du Richelieu fournissent un nombre moins important de voyageurs.<sup>1</sup> À l'apogée de l'activité commerciale dans le Nord-Ouest, les effectifs de la traite des fourrures montréalaise passent de 500 hommes dans les années 1780 (la moitié affectée au trafic des fourrures à l'ouest du lac Supérieur), à presque 3000 lors de la fusion en 1821 des deux plus importantes sociétés, la CBH et la CNO.

Le recrutement des engagés pour les principales sociétés de commerce de fourrures, entre autres la CNO et la XYC, se fait par l'entremise d'agents à Montréal et aux autres postes administratifs de l'intérieur tels que Grand Portage, Fort William et Michillimackinac. Souvent, un agent recrute des hommes de sa paroisse d'origine et, à l'occasion, une brigade de canotiers peut être composée entièrement d'hommes d'une même paroisse. Tel est le cas de la brigade de John McDonnell de 1793, composée d'hommes de Berthier, tous recrutés par l'agent Joseph Faignan. Les bourgeois préfèrent certaines paroisses du Saint-Laurent qui ont la réputation de fournir des hommes « robustes ». Des contrats d'engagement sont également signés à Saint-Louis, Détroit, St. Joseph's Island, Sault Ste. Marie et Kingston<sup>2</sup>. Dans les postes de l'intérieur, de nouveaux contrats sont

---

<sup>1</sup> Cette observation provient du livre de Grace Lee Nute, *The Voyageur*, St. Paul, Minnesota Historical Society, réimpression 1955, p. 36.

<sup>2</sup> Tous ces renseignements sont tirés de la thèse de maîtrise de Carolyn Podruchny, *Sons of the Wilderness. Work, Culture and Identity among Voyageurs in the Montreal Fur Trade, 1780-1821*, Toronto, University of Toronto, 1999, chapitre 2, p. 30-32.

dressés entre bourgeois et engagé, dans l'absence d'un notaire pour en documenter l'existence. Les bourgeois ou commis des postes de l'intérieur embauchent aussi pour des tâches précises ou pendant une saison particulière, des « hommes libres » ou trafiquants de fourrures indépendants qui habitent dans le Nord-Ouest.

Si bon nombre de voyageurs se lancent à l'aventure vers les « pays d'en haut », c'est en partie en raison de leur conviction qu'ils vont y faire fortune. Plusieurs de ces fils d'habitants sont aussi attirés par la liberté, l'indépendance, l'absence de contraintes et l'anonymat que leur offre cette échappée de la vie quotidienne. Certains croient qu'ils y passeront le reste de leurs jours.

D'ailleurs, il semblerait que dans diverses familles, plusieurs générations d'hommes s'engagent dans le commerce de fourrures pendant un certain temps, pour ensuite retourner dans leur paroisse d'origine et fonder un foyer. Carolyn Podruchny, professeur d'histoire et spécialiste dans l'histoire sociale du voyageur, suggère qu'à diverses époques, jusqu'à 12 pour cent de la population masculine d'une collectivité participe au commerce des fourrures, un chiffre non négligeable qui souligne l'importance de cette activité économique dans l'histoire culturelle de ces régions du Bas-Canada<sup>3</sup>.

Le contrat dressé entre le bourgeois ou son agent et le voyageur est habituellement d'une durée de trois à cinq ans et stipule la destination, les responsabilités de l'engagé, l'équipement et les vivres auxquels il aura droit, ainsi que le salaire et toute autre forme de rémunération. La courte saison estivale est réservée au voyage sur les cours d'eaux libres de la glace. En hiver, le voyageur s'affaire aux activités de construction, d'entretien, d'approvisionnement et de troc aux postes de traite de l'intérieur. Les regroupements d'engagés autour des principaux postes tels que le fort Bas-de-la-Rivière (le fort Alexandre), Cumberland House, Île-à-la-Crosse et Rocky Mountain House, ainsi que des plus petits établissements d'existence souvent éphémère, deviennent en quelque sorte les premières collectivités canadiennes françaises dans l'Ouest.

---

<sup>3</sup> Ibid. p. 34-35

Les rencontres des voyageurs et des tribus autochtones, et l'interdépendance ainsi créée dans le cadre du commerce des fourrures, établissent des liens d'amitié et de famille durables qui sont à la source de la présence canadienne-française définitive dans l'Ouest. Plusieurs voyageurs prennent pour épouses « à la façon du pays » des femmes autochtones, et leurs familles habitent avec eux près des postes de traite. Au terme de leur contrat, lors de leur retour au Bas-Canada, un petit nombre<sup>4</sup> de ces voyageurs ramènent avec eux leurs épouses autochtones. D'autres choisissent de s'établir de façon permanente dans l'Ouest, adoptant le mode de vie des Autochtones, faisant partie de la famille ou de la communauté de leurs épouses ou de leurs alliés commerciaux. Mais la plupart des voyageurs abandonnent tout simplement leurs femmes qui retournent vivre avec leurs tribus, souvent avec les enfants nés de ces brèves unions.

Les enfants des voyageurs canadiens-français et des femmes autochtones sont appelés Métis. Bien que quelques-uns des fils soient ramenés dans l'Est par leurs pères canadiens pour être instruits, une très forte majorité des enfants demeurent dans le Nord-Ouest. Héritière de la langue et de la foi de leurs pères, cette descendance métisse des voyageurs sera la première population native du Nord-Ouest à assurer un prolongement des éléments culturels québécois à l'ouest du lac Supérieur. Les voyageurs et leurs descendants formeront la base des premières collectivités canadiennes et métisses du Manitoba actuel, tels Saint-Boniface, Saint-François-Xavier et Saint-Norbert. D'ailleurs, parmi les 23 signataires d'une pétition adressée à l'archevêque de Québec en 1817 demandant des prêtres catholiques pour la population chrétienne à la Rivière-Rouge, la plupart sont des voyageurs nés au Bas-Canada ou des fils de voyageurs, nés dans le Nord-Ouest<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Le nombre d'épouses autochtones de voyageurs ne représente jamais plus que 2 % de la population québécoise. Cette statistique est tirée de Podruchny, op. cit., p 208, qui s'appuie sur deux études démographiques de la population québécoise au 18<sup>e</sup> siècle.

<sup>5</sup> La liste des signataires de cette pétition paraît dans Grace Lee Nute, *Documents Relating to Northwest Missions 1815-1827*, St. Paul, Minnesota Historical Society, 1942, p. 16. Plusieurs des noms correspondent à des voyageurs dans la base de données de contrats de voyageurs de la SHSB, venus surtout entre 1812 et 1817.

Suite à l'établissement d'une mission catholique à la Rivière-Rouge par les abbés Provencher et Dumoulin en 1818, un petit nombre d'immigrants recrutés au Bas-Canada arrivent en deux contingents pour prendre des concessions de terres à Saint-Boniface<sup>6</sup>. Quelques-unes de ces familles seulement y établissent des racines. Parmi les premières familles canadiennes dans l'Ouest, celle de Jean-Baptiste Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury, arrivés en 1806, compte peut-être le plus grand nombre de descendants.<sup>7</sup>

En 1821, la disparition de la CNO au profit de la nouvelle CBH lors de la fusion des deux compagnies met fin au recrutement de Canadiens français pour les brigades de canots destinés au Nord-Ouest. Cependant, bon nombre des employés licenciés de la CNO s'établissent dans la colonie de la Rivière-Rouge. Ces Canadiens et Métis se sédentarisent et forment le noyau des paroisses et missions fondées par l'Église catholique. Depuis ces paroisses de la colonie de la Rivière-Rouge, ils se taillent une place de choix au niveau économique, en fournissant le pemmican, le carburant du commerce des fourrures et aliment de base de la société de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, et en assurant, comme entrepreneurs, le « frétage » ou transport des vivres et des marchandises.

C'est par accroissement naturel, surtout, que la population d'expression française augmente entre 1821 et l'entrée du Manitoba en confédération en 1870, alors qu'elle représente plus de la moitié de tous les habitants<sup>8</sup>. Comme le signal Gilles Lortie : « À son entrée dans la Confédération canadienne le Manitoba était métis, francophone et catholique, l'extension de l'expression territoriale du français avait atteint son apogée

---

<sup>6</sup> Voir l'article de Alfred Fortier, « Les recrues de 1818 et 1819 pour la Rivière-Rouge », *Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface*, automne 2000, p. 3-7.

<sup>7</sup> Le généalogiste et historien William Benoit, descendant des Lagimodière, a déjà identifié des dizaines de milliers de descendants dont la majorité sont dans l'Ouest.

<sup>8</sup> En 1870 les Métis francophones sont du nombre de 5 757 (47,8 % de la population) et les Métis anglophones, 4 083 (34,1 %). Parmi les 1 565 Blancs qui représentent 13,4 % de la population, environ la moitié était des francophones. Donc les habitants d'expression française sont majoritaires dans la colonie. Ces statistiques sont tirés de la conférence de Gilles Lortie, « Francophonie et espace au Manitoba » donnée à la Société historique de Saint-Boniface le 12 novembre 1984 et publiée dans le *Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface*, no 2, décembre 1984, p. 6-19

dans la nouvelle province<sup>9</sup>. » Notons que dans le recensement de 1870 à la Rivière-Rouge, seulement 155 personnes donnent le Québec comme leur lieu de naissance et ils ne sont pas tous francophones!<sup>10</sup> De ces personnes nées au Québec, 66 ou 42 % sont nées avant 1820 (âgées de 50 et plus); 33 (21%) sont nées avant le siècle (70 ans et plus). Si parmi les francophones « manitobains » de 1870 nés au Québec, on retrouve des Bérard, des Boucher, des Cardinal, des Champagne, des Marion et des Vandal, plusieurs grandes familles métisses, comme les Vermette, les Carrière, les Chartrand, les Nolin et les Riel, dont l'ancêtre était canadien-français, ne comptent plus de membres nés au Québec.

De 1870 à 1890, une importante immigration anglophone qui n'est pas équilibrée par une immigration francophone proportionnelle, modifie de façon radicale la composition démographique de la nouvelle province. L'immigration francophone, presque uniquement en provenance du Québec, s'effectue en quatre vagues, dont la première, entre 1870 et 1875, est relativement petite. Monseigneur Taché, archevêque de Saint-Boniface, recrute dans l'Est des jeunes hommes instruits, des avocats et journalistes, capables d'offrir un leadership politique à la population d'expression française, au sein des nouvelles institutions politiques et juridiques du Manitoba. À ces Messieurs Royal, Dubuc, Larivière, etc. s'ajoutent des commerçants, des anciens militaires, des religieux, hommes de métier et cultivateurs. La deuxième vague, entre 1875 et 1879 est constituée de « rapatriés », c'est-à-dire de Québécois émigrés aux États-Unis, principalement du Massachusetts, qui choisissent de venir s'établir au Manitoba comme cultivateurs. Ces gens seront les pionniers de plusieurs paroisses franco-manitobaines, telles Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Letellier.

Entre 1880 et 1883, l'anticipation d'un boom économique de longue durée attire de nombreux hommes d'affaires, des professionnels, et quelques agriculteurs. Ces gens établissent des entreprises et des bureaux à Saint-Boniface et à Winnipeg, et s'installent dans les paroisses, mais plusieurs spéculateurs quittent après le dégonflement rapide du boom. Il en suit une moins importante vague d'immigration québécoise, qui n'a pas

---

<sup>9</sup> Ibid. p. 8

<sup>10</sup> Recensement du Manitoba, décembre 1870, base de données de la Société historique de Saint-Boniface.

beaucoup d'impacte sur le groupe francophone. Dans le recensement de 1891, ce dernier groupe ne représente que 7 % de la population totale de la province.

Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, on reconnaît d'autres petits mouvements de Québécois vers le Manitoba, dont l'arrivée de jeunes hommes qu'on appelait communément les « batteurs », qui se rendaient dans l'Ouest comme travailleurs agricoles. Séduits par les promesses d'emploi qui paraissent dans les journaux de l'Est, ces derniers arrivent après la Première Guerre mondiale pour travailler sur des fermes manitobaines durant les moissons d'automne<sup>11</sup>, parfois pour y rester. Enfin on pourrait dire que la plus récente « vague » d'immigration québécoise, celles des années 1970 à 1990, touche aux domaines de la fonction publique, de l'éducation et des communications françaises, alors que des fonctionnaires, traducteurs, enseignants, journalistes, réalisateurs, animateurs de radio et de télévision viennent occuper des postes créés par la mise sur pied de nouvelles institutions suite à l'adoption de lois fédérales et provinciales concernant les droits des minorités francophones. Un certain nombre de ces gens s'enracinent au Manitoba français et deviennent membres actifs de la collectivité, participant notamment aux arts et à la culture.

---

<sup>11</sup> Voir l'article de Lucien Chaput, « La saga des Roy dans les plaines », qui fait partie de la série « C'était les 60 », dans *La Liberté*, semaine du 10 au 25 septembre 1986, p. 6.